

par an à l'État et aucune partie de ces recettes n'est affectée aux départements pour l'entretien des anciennes nationales transférées.

2/ Vers la construction de péages pour l'entretien des routes nationales ?

La gestion des 20.000 km du réseau de routes national est transférée aux départements, mais l'État en conserve néanmoins 10.000 km. Sur ces derniers, 5000 km pourraient être privatisés et donc potentiellement équipés de péages ! Malgré les réticences des départements à gérer leurs nationales et en dépit des incitations fiscales promises par le gouvernement (déduction de la TVA sur les investissements routiers par exemple), comment les départements (les moins riches) arriveront à financer les coûts des travaux de remise à niveau ? Les péages (prévus par la loi de décentralisation) seraient, la aussi, une solution pour ces départements...

■ PAR BERTRAND VIET

LE TABLEAU SUIVANT REPREND LA MODULATION DE LA PART DE TIPP VOTÉE PAR LES DIFFÉRENTS CONSEILS RÉGIONAUX POUR 2007 :

Région	En c/l	
	Gazole	Supercarburant
Alsace	1,15	1,40
Aquitaine	0,78	1,12
Auvergne	0,85	1,22
Basse-Normandie	0,97	1,39
Bourgogne	0,60	0,86
Bretagne	0,78	1,10
Centre	1,15	1,77
Champagne-Ardenne	0,83	1,17
Corse	0	0
Franche-Comté	0,95	1,35
Haute-Normandie	1,15	1,77
Ile-de-France	1,15	1,77
Languedoc-Roussillon	0,90	1,28
Limousin	1,15	1,66
Lorraine	1,15	1,77
Midi-Pyrénées	0,79	1,11
Nord-Pas-de-Calais	1,15	1,77
Pays de la Loire	0,71	1,01
Picardie	1,15	1,77
Poitou-Charentes	0	0
Rhône-Alpes	0,83	1,17
PACA	0,68	0,98

